

# Politique relative à l'environnement, la santé et la sécurité

**Le Groupe de Produits de Construction s'est engagée à protéger la santé et la sécurité de ses employés, ses entrepreneurs associés, ses clients ainsi que le public en général. En parallèle, nous nous sommes engagée à préserver l'environnement par le biais d'une conception des produits et des techniques d'application compatibles.**

La direction de l'entreprise fait la promotion de la santé, la sécurité et la préservation de l'environnement en tant que principales préoccupations de chacun des employés travaillant dans ses bureaux, ses sites d'installation ainsi que dans ses installations de fabrication des produits. L'entreprise insiste sur le fait que la santé, la sécurité et la préservation de l'environnement détiennent la priorité sur les objectifs et les activités de travail dans le cadre de projets.

## **Voici les points tout particulièrement prioritaires:**

- La compagnie et nos employés se sont engagés à maintenir un environnement de travail propre et sécuritaire.
- Il existe des programmes pour promouvoir l'amélioration continue sur le plan de la santé des employés, la sécurité et la prévention de la pollution par l'éducation, la formation, l'examen périodique des objectifs et des buts ainsi que l'investissement en capital.
- La santé, la sécurité et la préservation de l'environnement sont incorporées dans les exigences de conception des produits et des notices d'installation de l'entreprise.
- Le conditionnement et l'emballage des produits de l'entreprise sont conçus afin de réduire au minimum le gaspillage ainsi que les problèmes de manutention du matériel.
- Tous incidents impliquant la santé, la sécurité ou l'exposition à l'environnement sont signalés à la direction immédiatement avec une grande priorité et font l'objet d'une investigation pour trouver la cause et mettre des mesures correctives en application.
- Nous déployons tous les efforts possibles pour satisfaire et(ou) surpasser les règlements ainsi que les exigences prévues par la loi concernant la santé, la sécurité et la préservation environnementale.

**Le Groupe de Produits de Construction s'est engagée à pratiquer de bonnes normes de conscience sociale par le biais de nos efforts continus pour assurer que nos produits et exploitation reflètent les meilleures conceptions et pratiques dans le but de prévenir les répercussions nuisibles sur la santé et la sécurité de ses clients et associés ainsi que sur l'environnement.**



**Paul Hoogenboom, président**  
Janvier 2019